



# Le Réseau

Conseil central de Lanaudière



**UNE FORCE  
INCONTOURNABLE**

## Fiers de ce que nous sommes

### Vote d'allégeance dans le secteur de la santé et des services sociaux

La période des fêtes est à nos portes et la période de sollicitation bat son plein. Partout sur notre territoire, des rencontres se déroulent et des kiosques d'information ont lieu dans les établissements. Nous

allons à la rencontre des membres partout où ils se trouvent.

La volonté gouvernementale de mettre les syndicats au pas est claire. Ils doivent être le moins dérangeants possible et pour y arriver, ils ont le pouvoir législatif, celui de faire des lois. C'est dans ce contexte que des mégastructures ont vu le jour. Ces monstres que sont les CISSS (Centres intégrés de santé et de services sociaux) vont changer la façon de donner les services aux membres des syndicats de ce grand secteur d'activité dans 72 points de services dans Lanaudière. Tout un défi!

Les membres devront choisir le syndicat qui les représentera pour les prochaines années. Pour ce faire, ils voteront pour le syndicat de leur choix, par la poste, dans le confort de leur domicile.

Fidèles à ce que nous sommes, notre campagne est positive et vise à convaincre sur la foi des résultats et de la force de notre structure de services, car il ne faut pas être gêné de le dire: nous sommes profondément démocratiques, présents partout dans les 4 catégories d'emploi et avons une structure inégalée de services. La force de la CSN est aussi sa structure militante forte.

La période de vote sera du 30 janvier au 24 février 2017. Nous serons donc partout sur le terrain avec les syndicats à la rencontre des membres jusqu'à la fin du

**Janvier 2017**

**Journal du Conseil central de Lanaudière (CSN)**

**190, rue Montcalm, Joliette, J6E 5G4**

**Tél. : 450-759-0763**

**450-759-0762**

**1 888-759-0762**

**Site Web : [cclanaudiere.csn.qc.ca](http://cclanaudiere.csn.qc.ca)**

**Courriel :**

**[reception.cclanaudiere@csn.qc.ca](mailto:reception.cclanaudiere@csn.qc.ca)**

### Sommaire

|   |   |
|---|---|
| <b>Mot de la présidente</b>                   | 2 |
| <b>Équité salariale</b>                       | 3 |
| <b>Réseau d'entraide</b>                      | 4 |
| <b>Vie syndicale régionale</b>                | 5 |
| <b>Bourses Fernand-Jolicoeur</b>              | 6 |
| <b>Les agents multiplicateurs</b>             | 6 |
| <b>En route vers le 65e congrès de la CSN</b> | 7 |
| <b>Cinqdixquinze</b>                          | 7 |
| <b>Le coin lecture</b>                        | 8 |

vote. Les résultats du vote seront connus en mars.

Le secteur de la santé et des services sociaux étant un des plus grands employeurs de Lanaudière, nous vous invitons donc durant la période des fêtes à être des ambassadeurs CSN dans vos familles et à inciter les gens que vous connaissez qui travaillent dans le réseau à voter pour la CSN. Nous sommes présents dans les 4 catégories d'emploi, alors 100 % des travailleuses et travailleurs du réseau dans Lanaudière peuvent faire de la CSN leur choix.

Pour toute information, vous pouvez nous rejoindre au 450 759-0762 (sans frais 1 888 759-0762).

### Meilleurs vœux !

Benoit Ladouceur  
Conseiller syndical SAMVR - CSN



# Mot de la présidente

## Défendons notre réseau public!

Le gouvernement du Québec, avec à sa tête des docteurs Couillard et Barrette, mène actuellement une vaste opération de démantèlement et de privatisation de notre réseau public de santé et de services sociaux. L'accès à des soins et services pour toutes et tous est mis en péril. C'est pourtant un joyau précieux pour tous les Québécoises et les Québécois et nous devons le préserver. Notre société n'a rien à gagner d'un système de santé à deux vitesses où seuls les mieux nantis auront accès à des soins et services, alors que tous les autres seront laissés pour compte.

Le Conseil central de Lanaudière se porte à la défense du système de santé publique et dénonce :

- L'affaiblissement de nos CLSC,
- La centralisation des laboratoires médicaux Op-tilab,
- La privatisation des soins à domicile,
- La diminution de l'accès aux soins et services,
- L'allongement des listes d'attente,
- L'épuisement qui guette le personnel de la santé.

ENSEMBLE, défendons notre système public de santé et services sociaux!

Francine Ranger, présidente

**Conseil central de Lanaudière** *La loterie de la santé*

**MA PLACE EN SANTÉ, j'y tiens**

**Découvrez 3 images identiques et gagnez ce lot**

Un médecin de famille vous sera désigné par le ministre Barette dès votre appel à son ministère au **514 873-3700**

**On gagne rien avec la réforme Barette**

La CSN voit clair, la réforme Barette pousse nos services publics vers la privatisation et la marchandisation des soins et des services sociaux. L'accessibilité à des services de qualité pour la population est un enjeu majeur pour la CSN, ainsi que la défense des emplois et des conditions de travail de nos membres.

Dans Lanaudière, la CSN en action en santé et services sociaux.

**1 888 759-0762**

# La loi sur l'équité salariale **20 ans !**

Le 21 novembre 1996, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la Loi sur l'équité salariale. Cette loi visait, et vise encore, à faire reconnaître le travail des femmes à sa juste valeur. Elle exige aux employeurs de donner aux emplois majoritairement occupés par des femmes un salaire égal à celui d'un emploi masculin équivalent, au sein d'une même entreprise. Cette loi oblige les patrons à élaborer et maintenir une structure salariale exempte de discrimination à l'égard des emplois féminins.

Contrairement à avant, les femmes n'ont plus à faire une plainte individuelle à la commission. L'employeur a l'obligation de faire l'exercice de l'équité salariale tous les cinq ans pour maintenir celle-ci et ne pas retrouver, avec les années, un nouvel écart de rémunération basée sur le genre. L'adoption de cette loi a, sans conteste, amélioré la condition de plusieurs milliers de Québécoises, un écart salarial en moyenne de 30 % séparait les femmes de leurs collègues masculins avant 1996.

Mais tout n'est pas parfait, bien que les résultats soient encourageants, il reste beaucoup de travail à accomplir. Nombreux sont les employeurs qui n'ont pas encore fait la démarche pour atteindre l'équité salariale, puisque les entreprises comptant moins de 10 travailleuses et travailleurs sont protégées par cette loi. Et n'oublions pas ceux dont l'examen n'est toujours pas réalisé par manque de justice envers les femmes.

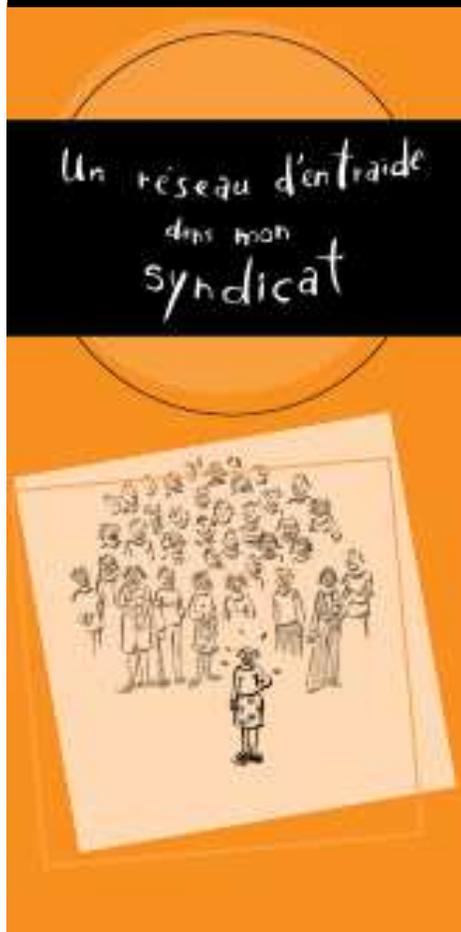
« L'équité salariale, 20 ans déjà, un grand pas pour les femmes, un acquis à maintenir avec Rachel ».

Patricia Rivest  
Vice-présidente et responsable de la condition féminine



L'échelle (salariale) de Rachel a des barreaux plus espacés que les barreaux de l'échelle de Raoul.  
Donc, pour Rachel, c'est plus difficile d'avoir « travail égal, salaire égal », car son échelle n'est pas comme l'échelle de Raoul.

# Réseau d'entraide



De nos jours, dans nos milieux de travail, on s'occupe beaucoup de la santé et la sécurité au travail. Cependant, il reste beaucoup à faire, surtout en ce qui a trait à la détresse psychologique. On passe beaucoup de temps dans nos lieux de travail et on peut être victime d'harcèlement. Une mauvaise organisation du travail et la lourdeur de la tâche peuvent aussi engendrer des situations difficiles. En plus de notre travail, il y a notre vie personnelle qui peut être déstabilisée par un décès, un divorce ou des problèmes financiers.

À la CSN, il y a le réseau d'entraide qui est un collectif regroupant des personnes préoccupées par la qualité de vie au travail et le développement de l'entraide et de la solidarité dans leur milieu de travail. Ce service est offert à tous les syndicats par le conseil central ou par la formation d'un réseau d'entraident dans votre syndicat.

La prochaine journée nationale de l'entraide est le 2 février 2017 et pour cette occasion le conseil central organise une soirée sous la formule d'un 5 à 7 au Château Joliette. Le conférencier humoriste, Paul Boissonneault, viendra nous entretenir sur l'importance de l'entraide et surtout sur l'espoir qu'avec le bon soutien et les bons outils nous pouvons nous sortir de moments difficiles.

Je vous invite à venir en grand nombre participer à cette soirée.

Luc Tremblay  
Trésorier et responsable du réseau d'entraide



**À inscrire à  
votre agenda**

**Réseau d'entraide  
5 à 7  
Au Château Joliette  
450, rue Saint-Thomas  
Joliette**

**Vous devez confirmer votre présence en  
téléphonant au 450 759-0762**

# Vie syndicale régionale

C'est avec grand enthousiasme que j'ai repris graduellement du service auprès des syndicats de la région. C'est aussi avec grand plaisir que je réintègre la dynamique équipe du Conseil central de Lanaudière et la grande équipe du SAMVR CSN.

2016 aura été, encore une fois, une autre année ponctuée de nombreuses luttes et campagnes. On peut dire que celle-ci a démarré sur des chapeaux de roue avec le lock-out sauvage de la Librairie René Martin déclenché la veille de Noël 2015. Nos camarades de Kruger, quant à eux, ont dû faire face à une réouverture de convention collective exactement dans les mêmes paramètres que nos camarades de Bridgestone à la fin de l'année 2015. Une sensation de déjà vu. Comme le jour de la marmotte! Plus tard dans l'année, nos camarades de Lanau Bus à Repentigny ont initié une lutte importante pour le renouvellement de leur convention collective. Une lutte qui aura nécessité un conflit de travail.

Du point de vue politique, l'année 2016 aura débuté avec la poursuite de la campagne contre les mesures d'austérité pour céder la place à la campagne *Ma place en santé, j'y tiens* puis notamment, celle des services de garde : *Un réseau qui fait grandir* et le début officiel de la période de maraudage du secteur public. Finalement, on ne peut passer sous silence la tenue du 64<sup>e</sup> Congrès du Conseil central de Lanaudière en mai dernier.

D'autres moments moins heureux ont néanmoins ponctué 2016. La fermeture de Papiers saturés de Joliette occasionnant du même coup la perte d'une vingtaine d'emplois en est un de ceux-ci.

Sur une note plus joyeuse, 2016 nous aura permis d'accueillir un nouveau syndicat, celui des industries Mailhot à St-Jacques. Des camarades qui ont fait le choix de quitter la FTQ pour rejoindre la CSN.

Nous ne serons pas en reste pour 2017. Encore un autre départ sur des chapeaux de roues. Toutes les ressources de la CSN, toutes régions confondues se mobiliseront pour œuvrer dans le maraudage historique du secteur public, dernière étape du plan machiavélique du gouvernement libéral pour ébranler la vie syndicale dans les organisations représentant ses employés. Retenez ces dates : du 30 janvier au 24 février, c'est là que tout se jouera. Dire que nous aurons à faire face à de nombreux défis pour 2017 serait un euphémisme. Nos camarades des industries Mailhot entameront la négociation de leur première convention collective à la manière CSN.

Le Syndicat des employés de l'Abattoir de Berthier qui sont actuellement à pied d'œuvre pour terminer la préparation de leur projet de négociation entamera sa négociation en début 2017. Le Syndicat des employés de production et distribution d'eau de source (Amaro) de St-Cuthbert compte bien conclure son processus de négociation au début de l'année, une lutte initiée depuis la mi-2016. Il en va de même pour le Syndicat des travailleurs et travailleuses d'outils A. Richard de Berthier et nos camarades de la biscuiterie Dominique de Joliette. Le Syndicat de la compagnie Volaille Maxi de St-Lin vise lui aussi à conclure la négociation de sa convention collective dès le début 2017. Nos 400 membres des CPE de la région quant à elles poursuivront leur mobilisation afin d'en arriver à la conclusion de leur convention collective échue depuis maintenant quelques années. Enfin, quelques autres syndicats entameront leur négociation dans le secteur transport scolaire, et dans l'industrie du béton notamment.

À la sortie de la période de maraudage du secteur public à la mi-mars, les syndicats du secteur public dans le milieu de la santé ne seront pas en reste. Plusieurs défis les attendent. Un constat de l'état des lieux s'imposera. Par la suite, il faudra procéder rapidement à la mise en place des nouvelles structures syndicales dans l'ensemble des nouveaux syndicats. Ainsi, un long processus de restructuration sera mis en chantier afin de s'acclimater aux nouvelles réalités de la vie syndicale imposée par les mégastructures administratives et syndicales.

L'expérience nous laisse croire que de nombreuses autres campagnes fédératives et confédérales viendront colorer le paysage politique de l'année sans oublier le congrès de la CSN en juin et évidemment la période préélectorale provinciale qui prendra son envol.

Ouf ! 2017 aura donc de quoi nous occuper largement. Mais d'ici là, il y a la période des fêtes qui approche. Cette période, tant attendue, nous impose un temps d'arrêt bien mérité. Un moment de recul et de ressourcement, de fraternité et de fête qui nous permettra tous, au final, de reprendre du collier plus fort et plus déterminé que jamais.

Mes frères, mes sœurs, que 2017 soit rempli de bonheur de joie et surtout de santé.

**Solidarité !**

Martin Bourgeois, conseiller syndical SAMVR - CSN

Pour la CSN et le Conseil central de Lanaudière la formation continue des travailleuses et travailleurs est une priorité et son accessibilité, une question de justice sociale.

Les bourses Fernand-Jolicoeur sont notre façon de reconnaître et de soutenir les efforts investis par les syndicats et les membres dans diverses activités de formation.

## Les bourses CSN

Une première bourse de 1000 \$ sera remise à un syndicat ayant réalisé ou étant en voie de réaliser un projet collectif et innovateur de formation en milieu de travail, projet ayant permis de répondre aux besoins des membres.

Une deuxième bourse de 500 \$ sera remise à une militante ou à un militant ayant mis en place, développé ou réalisé un projet individuel ou collectif de formation.

## Les bourses Conseil central Lanaudière

Cinq bourses de 300 \$, celles-ci remises aux militantes ou militants ayant mis en place un plan de formation individuelle autant sur son emploi actuel ou une formation pour accéder à d'autres postes d'emploi chez son employeur actuel ou ailleurs.

La date limite est le **28 février 2017** pour s'inscrire autant à la CSN qu'au conseil central. Les bourses remises par le conseil central seront remises à l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mai.

Nous vous invitons à participer en grand nombre, nous sommes convaincus que les syndicats de Lanaudière sont très imaginatifs, nous attendons vos candidatures.

Sylvie Jeansonne, vice-présidente



## Les agents multiplicateurs

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier s'est tenue une formation au Conseil central de Lanaudière pour les agents multiplicateurs en syndicalisation.

Pour celles et ceux qui s'étaient inscrits à cette formation par la signature de carte lors du congrès en mai dernier et qui n'ont pu être présent, d'autres sessions de formation seront prévues en janvier dans Lanaudière et les Laurentides. Pour les syndicats de la région, vous serez informés par courriel. Toutefois, l'objectif est que chaque syndicat sur le territoire du Conseil central Lanaudière est une personne agent multiplicateur.

Une nouvelle capsule vidéo a été produite par la CSN, *le beau-frère*, nous vous invitons à la présenter à vos membres et dans vos assemblées. Ce vidéo a été produit pour démystifier à quoi sert un syndicat en 2017.

Sylvie Jeansonne, vice-présidente

## En route vers le 65e Congrès de la CSN!

**A**ux grands mots, les grands moyens! Alors que le Québec est en pleine recherche identitaire et ne semble pas savoir par où commencer et comment le faire, bien quant à elle, la CSN, a opté pour un plan d'action qui devrait être copié par nos élus politiques afin de recentrer le Québec sur la voie du peuple. Certes, l'exercice est de taille. Lors du Conseil confédéral de l'automne dernier, l'exécutif de la CSN a abordé la préparation pour le 65<sup>e</sup> congrès sous un autre angle. Les conseils centraux ainsi que les fédérations se sont fait approcher par l'exécutif de la CSN avec l'optique de retourner aux sources, soit d'aller dans leurs syndicats locaux afin de présenter et débattre des grands axes proposés comme discussions qui pourraient être traitées lors de ce congrès. Une idée qui est tout à fait en lien avec un rapprochement idéologique d'une société démocratique à l'écoute de ses gens.

L'exercice est donc présentement en cours dans la région de Lanaudière. Certains auront pu le constater, car la présentation a déjà été faite soit dans vos exécutifs, vos conseils syndicaux ou même en assemblée. L'exercice a donné lieu à plusieurs débats et stimule grandement l'intérêt qu'ont les militantes et les militants à défendre leurs droits, leurs systèmes publics et tous les acquis qui ont été construits et qui façonne le Québec de nos jours. Vos réponses seront retournées à l'exécutif et prises en considération lors du prochain congrès afin d'aligner le positionnement de la CSN dans les revendications faites auprès des gouvernements ainsi que dans les débats quotidiens. À date, l'expérience est très concluante et nous sert à la fois d'exemple afin de retisser la proximité entre les syndicats et leurs instances régionales et fédératives. Alors, pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de tenter l'expérience autour de ces grands axes de discussions, je vous souhaite de bons débats!!!

Nicolas Duval, vice-président

# IL NOUS FAUT PLUS QUE ÇA.



Travailler pour des pinottes, c'est la réalité de près d'un million de personnes au Québec. Aidez-nous à améliorer leurs conditions de travail en revendiquant le **5-10-15** : connaître son horaire **5** jours à l'avance, avoir **10** jours de congés payés en cas de maladie ou de responsabilités familiales, et un salaire minimum de **15 \$** l'heure. Avec votre soutien, on peut y arriver.



[cinqdixquinze.org](http://cinqdixquinze.org)

Avec le salaire minimum actuel, il est impossible de se sortir de la pauvreté, même en travaillant à temps plein.

Les normes minimales du travail ne prévoient aucun congé payé ni pour malade ni pour s'occuper d'un enfant ou d'un proche parent.

De plus, les employeurs n'ont aucune obligation de remettre les horaires de travail à l'avance. Organiser sa vie personnelle et familiale devient donc un casse-tête.

Il est évident que cette revendication s'inscrit dans un projet de société qui heurte de plein fouet les politiques du gouvernement Couillard.

# Le coin lecture

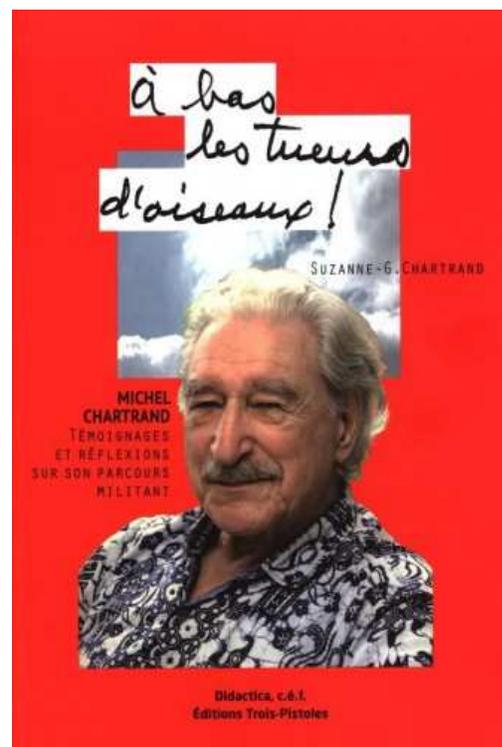
Livre hommage à Michel Chartrand

## À bas les tueurs d'oiseaux !

Le 20 octobre était lancé à Montréal un livre au titre énigmatique *À bas les tueurs d'oiseaux*, en hommage à Michel Chartrand, qui fut président du Conseil central de Montréal de 1969 à 1978. Après avoir milité dans des organisations catholiques et nationalistes, à partir de 1949 (grève des travailleurs de l'amiante), il choisit de consacrer sa vie à la défense des travailleurs et des opprimés. Il défend un syndicalisme engagé sur tous les plans : culturel, social et politique. Il sera souvent le mouton noir de la CSN. Il a notamment ouvert le mouvement syndical québécois à la solidarité internationale et à la défense des travailleuses et travailleurs accidentés.

Il s'agit d'un livre pour faire connaître le parcours militant de celui qui aurait eu 100 ans en 2016.

Le livre est disponible en librairie. À lire et à méditer...



## Les mots d'un gars de shop

Ce livre contient les meilleurs articles qu'Alain Longpré vous a présentés au cours des dernières années dans le journal *Le Réseau*.

On retrouve la force de ses mots dans les chroniques et nouvelles magnifiquement ciselées. À leur lecture vous serez pris du même sentiment de vérité et d'authenticité. Les mots utilisés sont simples, jamais simplistes. Ils sont d'une grande justesse et expriment avec beaucoup de finesse l'amour qu'Alain Longpré porte aux siens, à la nature, à sa région, au travail et aux liens qui unissent les hommes et les femmes.

Le livre d'Alain Longpré, lancé lors du congrès du Conseil central de Lanaudière qui a eu lieu en mai dernier, est en vente au conseil central au coût de 20 \$. Tous les revenus de ce livre seront remis à **Vol d'été Leucan CSN**.

*Le Réseau* est le journal des syndiqué-es CSN de Lanaudière.

**Responsable** : Nicolas Duval

**Réalisation** : Nicolas Duval, Sylvie Bazinet et Marie-Eve Arseneau

**Distribution** : Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière.

**Vous avez une nouvelle ou des informations ? Nous vous invitons à nous écrire :**

**Nicolas.duval@csn.qc.ca ou par téléphone : 450-759-0763, télécopieur : 450-759-3234.**